

AVIS

Réunion du Conseil Municipal

Conformément aux articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

le lundi 24 mars 2025 à 20H30

Dans la Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville – 21 rue de Paris)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 février 2025
 - Copie du Procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 suite aux observations exposées par Monsieur Romero
-
1. Compte de gestion – Budget Commune – exercice 2024
 2. Compte administratif – Budget Commune – exercice 2024
 3. Affectation du résultat – Budget Commune – exercice 2024
 4. Vote des taux d'imposition des taxes directes – exercice 2025
 5. Budget Primitif de la Commune – exercice 2025
 6. Attributions des subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux associations, à la Caisse des Ecoles et au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2025
 7. Révision de l'attribution de compensation par la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France
 8. Mise à jour de la délibération n° 77.12.2024 portant sur la mise en place du RIFSEEP
 9. Mise à jour du règlement intérieur : Mise en place du don de congés
 10. Mise à jour du tableau des emplois communaux
Jurés d'assises pour l'année 2026



Le Thillay, le 12 mars 2025

Le Maire

Patrice GEBAUER